



4 factures par an

Vous recevez une facture d'acompte basée sur la moyenne de vos consommations. Trois mois après, vous recevez une facture de solde établie d'après les consommations d'eau relevées sur les six derniers mois. Puis, vous recevez une deuxième facture d'acompte et à nouveau une facture de solde.

Votre facture dépend de votre consommation d'eau par mètre cube. 1 mètre cube correspond à 1000 litres !

Ce qui vous est facturé

***Une part «Distribution de l'eau»**, pour les investissements et coûts liés au prélèvement, à la potabilisation, au contrôle et à l'acheminement de l'eau jusqu'au robinet.

***Une part «Collecte et Traitement des eaux usées»**, lorsque vous dépendez du réseau d'assainissement collectif. Cette part englobe les investissements et activités liées à la collecte, au transport et à la dépollution des eaux usées.

***Une part «Organismes publics»**, qui revient aux structures en charge de la protection et de la gestion de la ressource.

LE PLUS DE RUNÉO

Avec le prélèvement automatique et la mensualisation, vous répartissez vos dépenses d'eau sur l'année et pouvez ainsi mieux maîtriser votre budget.

N'attendez plus pour souscrire à ce service gratuit auprès de votre Service Client !

**Les consommations à la loupe
Les usages de l'eau**

A LA RÉUNION, UN ADULTE CONSOMME PLUS DE 200 LITRES D'EAU EN MOYENNE PAR JOUR !



50 À 80 LITRES... LE VOLUME D'EAU MOYEN UTILISÉ POUR UNE DOUCHE DE QUELQUES MINUTES CONTRE 150 LITRES POUR UN BAIN



7 LITRES... LE VOLUME D'EAU MOYEN UTILISÉ POUR LAVER À LA MAIN LA VAISSELLE D'UNE PERSONNE



15 À 20 LITRES... LE VOLUME D'EAU MOYEN UTILISÉ PAR M² DE JARDIN ARROSÉ



3 À 6 LITRES... LE VOLUME D'EAU MOYEN UTILISÉ POUR UNE CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDE CONTRE 6 À 12 LITRES POUR UNE CHASSE CLASSIQUE

CHASSES D'EAU À DOUBLE COMMANDE, ÉCONOMISEURS D'EAU POUR ROBINET ET DOUCHE, APPAREILS MÉNAGERS ÉCONOMES... AUTANT D'ÉQUIPEMENTS SIMPLES QUI VOUS PERMETTENT DE RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS.

UNE CHASSE D'EAU QUI FUIT PEUT VOUS COÛTER PLUSIEURS CENTAINES D'EUROS PAR AN !



ENTRETIENEZ VOS INSTALLATIONS D'EAU !



Les conseils et astuces de runéo

Mieux maîtriser votre consommation

Des petits gestes au quotidien vous aident à économiser cette ressource précieuse et à réduire votre consommation et donc votre facture d'eau !

- ✓ A la maison, fermez le robinet quand vous faites la vaisselle ou vous vous lavez les dents. Prenez une douche plutôt qu'un bain.
- ✓ Dans le jardin, utilisez le balai, plus pratique et économique que le jet d'eau, pour nettoyer votre varangue ! Arrosez de préférence tôt le matin ou le soir.

Une fuite d'eau non décelée est souvent à l'origine d'une augmentation anormale de votre facture. Comment éviter ce désagrément ?

TRAQUEZ LES FUITES

Comme vous le faites pour les équipements de votre maison, surveillez et entretenez vos installations d'eau, notamment les joints de vos robinets.

Lorsque vous vous absentez plusieurs jours, fermez le robinet d'alimentation générale.

Votre Service Client vous informe d'une augmentation anormale de votre consommation

Est-ce dû à une fuite ?



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION DE FUITE ?

Une fuite n'est pas toujours visible ! Vous pouvez réaliser un test simple pour détecter les fuites invisibles : relevez les chiffres de votre compteur avant de vous coucher, puis à votre réveil le lendemain, avant toute consommation. Si le chiffre a changé, il y a probablement une fuite.

Si votre surconsommation est due à une fuite après compteur, vous pouvez être éligible au dispositif de plafonnement de votre facture.

Pour demander le plafonnement de votre facture, vous devez faire réparer la fuite et fournir à votre Service Client une attestation de l'entreprise de plomberie qui aura effectué la réparation.

Vous disposez d'un délai d'un mois après avoir été informé de votre surconsommation par votre Service Client pour faire réparer la fuite et déposer votre dossier.

runéo, l'appli mobile pratique et citoyenne



Avec l'appli runéo :

- ◊ Consultez et payez votre facture d'eau où que vous soyez, quand vous le souhaitez,
- ◊ Suivez votre historique de consommation sur les trois dernières années,
- ◊ Transmettez le relevé de votre compteur à nos services si vous avez été absent lors du passage de nos agents,
- ◊ Géolocalisez votre compteur auprès de nos services en le prenant en photo et en activant le GPS de votre téléphone,
- ◊ Restez informé en temps réel des éventuelles perturbations sur le réseau d'eau de votre secteur,
- ◊ Signalez une fuite sur le domaine public afin de nous permettre d'intervenir dans les meilleurs délais.



CONTACTEZ-NOUS AU
02 62 **90 25 25**

OU CONNECTEZ-VOUS SUR
www.runeo.re

runéo - 53, rue Sainte Anne - CS 61011 - 97743 Saint-Denis Cedex 9

La lettre Inf'eau

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
POUR MIEUX COMPRENDRE
VOTRE SERVICE DE L'EAU

Numéro spécial



© runéo 2019 - Réalisation : Service communication